

DÉCISION DU PRÉSIDENT

DP 2025_10

ÉTUDE TECHNICO-ÉCONOMIQUE SUR LA VALORISATION DU BIOGAZ PRODUIT SUR L'ISDND DE NICOLE : ATTRIBUTION DU MARCHÉ 2025.1**Vu** le code général des collectivités territoriales,**Vu** le code de la commande publique,**Vu** les statuts du syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers et assimilés de Lot-et-Garonne à vocation départementale, ValOrizon, modifiés par arrêté préfectoral n°47-2017-12-29-003 du 29 décembre 2017,**Vu** la délibération n° DL2023_11/02 du 13 novembre 2023 donnant délégations au Président, notamment en matière de marchés publics,**Vu** la consultation relative à l'Étude technico-économique sur la valorisation du biogaz produit sur l'ISDND de NICOLE transmise dans le cadre d'une procédure simplifiée sur la plateforme DEMAT-AMPA (date et heure limites de remise des plis fixées au 20/01/2025 à 12h) ;**Considérant** qu'au terme du délai limite de remise des offres, 2 plis ont été reçus,**Considérant** le rapport d'analyse des offres réalisé suivant les critères d'attribution des offres :

- Prix : 40%
- Valeur technique : 60%

Le pouvoir adjudicateur, au terme de l'analyse des offres, a proposé de retenir celle du candidat EODD Ingénieurs Conseils, apparue comme solution technique et financière correspondant le mieux aux besoins du Syndicat, pour un montant estimatif de 15 000 € HT.

Après l'avis favorable des élus du Bureau Syndical réunis le 9 avril 2025,

LE PRÉSIDENT,

- Article 1 : **DÉCIDE** de retenir, dans le cadre de la présente consultation, l'offre de la société EODD Ingénieurs Conseils, Agence de Bordeaux dont le siège social se situe au 213, cours Victor-Hugo 33130 BÈGLES, pour un montant estimatif de 15 000 € HT ;
- Article 2 : **PRÉCISE** que le marché prend effet à la date de réception de la notification adressée au Titulaire. A compter de cette date, il est conclu au regard du planning d'exécution proposé par le titulaire dans son offre ;
- Article 3 : **PRÉCISE** que les crédits sont prévus au budget.

Fait à Damazan, le 10 avril 2025

Le Président,

Ludovic BIASOTTO